

LE NORD PAS DE CALAIS – PICARDIE, PREMIÈRE RÉGION SUCRIÈRE FRANÇAISE

Horizon **éco**

Nord Pas de Calais - Picardie

ANALYSES

FILIÈRES

N°211

Avril 2016

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION NORD PAS DE CALAIS - PICARDIE

LA BETTERAVE

- 1^{ère} région productrice de betteraves française et européenne (48% des volumes français et 15% des volumes européens)
- 197 200 ha (1/10^{ème} de la SAU régionale)
- 18 millions de tonnes récoltées
- 12 270 exploitations cultivent la betterave (près d'une exploitation sur 2)
- 455 millions euros de chiffre d'affaires

LE SUCRE

- 1^{er} rang pour les effectifs salariés : 1 560 permanents et près de 800 saisonniers lors des campagnes betteravières
- 1^{er} producteur de sucre : 2,7 millions de tonnes de sucre par an
- 3 groupes sucriers présents dont 2 coopératifs
- 10 sucreries
- 1^{er} rang pour les exportations de sucre (50% des exportations nationales – 517 millions euros / une contribution positive à la balance commerciale française)

LES INDUSTRIES DE SECONDE TRANSFORMATION DU SUCRE

- 1 bonbon sur 4 est produit dans la région
- 56,3% du sucre est utilisé par l'industrie alimentaire et la restauration (utilisation indirecte) – 26,4% alcool et éthanol – 9,7% sucre de bouche et 7,6% industrie chimique et pharmaceutique
- Une industrie chocolatière dynamique : 1 chocolat sur 10 est fabriqué en région
- Consommation de 3,3 kg/an/habitant de bonbons

1 kg de betteraves
=
150 g. de sucre

150 g. de sucre =
38 fraises Tagada / 560 g.
de chocolat / 250 g. de
confiture / 191 g. de miel

DE LA BETTERAVE AU SUCRE ...

Le Nord-Pas de Calais – Picardie est la première région française par la surface cultivée en betteraves. Cette culture, à vocation industrielle, occupe près d'un dixième de la SAU (*surface agricole utile*) régionale.

Avec une moyenne d'un peu plus de **90 tonnes de betteraves récoltées par hectare** (ha) (correspondant à un rendement en sucre de 13 tonnes/ha) , les rendements sont parmi les plus élevés de l'Union Européenne.

La région NPC – Picardie dispose d'atouts exceptionnels pour cette culture. Des conditions pédoclimatiques extrêmement favorables, associées à la haute technicité des producteurs assurent régulièrement une très forte productivité de la culture.

Du fait du caractère pondéreux et périssable de la betterave, **les sucreries** sont généralement implantées dans les bassins de production betteraviers et les planteurs sont liés avec elles par contrat. Les zones de production sont situées au centre et au sud de la région (*Soissonnais, Saint-Quentinois, Laonnois, Valois, Santerre et Artois-Cambrésis*).

Suite à la réforme de l'OCM Sucre en 2006 et la réduction des quotas de production, l'industrie sucrière a connu un mouvement de restructuration sans précédent **et aujourd'hui, il n'existe plus en France que 5 groupes sucriers et 25 sucreries dont 10 sont implantées dans notre région.**

... JUSQU'AU BONBON ET AU CHOCOLAT

Commercialisé en poudre, en semoule ou en morceau, cristal, glace ou vergeoise, sous différentes marques, le sucre de bouche ne représente **en consommation directe que 9,7% des débouchés**. Ingrédient majeur dans la fabrication de nombreux produits alimentaires, il approvisionne de nombreuses industries notamment **l'industrie agro-alimentaire à hauteur de 1,9 million de tonnes annuelles (56,3% du total)**.

Le sucre est utilisé pour la production de chocolat et de poudres pour le petit-déjeuner, les boissons rafraîchissantes, les produits lactés, les sirops, les biscuits et pâtisseries pré-emballées ... sans oublier confiserie, confitures, glaces... La liste peut même être étendue à des utilisations spécifiques pour des produits nécessitant texture,

croustillance, conservation ou même pour rehausser une saveur ou une couleur.

Les industries de seconde transformation sont très présentes en NPC – Picardie. **La région est leader national de la confiserie et représente ¼ des volumes nationaux** avec tous les grands fabricants européens présents, implantés principalement en métropole Lilloise. Une importante valorisation du sucre extrait est faite en local dans des fabrications agroalimentaires à forte valeur ajoutée.

L'industrie chocolatière est un autre point fort régional et s'appuie sur le sucre et le cacao importé et transformé à Dunkerque par Nord Cacao (*groupe suisse Barry Callebaut, leader mondial de la fabrication de chocolat et cacao de très grande qualité*).

LE PROCESSUS SUCRIER : 8 HEURES POUR TRANSFORMER DE LA BETTERAVE EN SUCRE



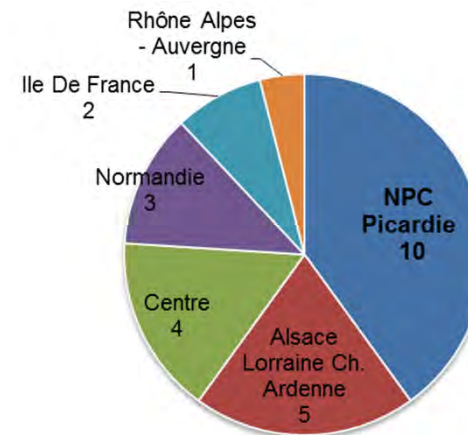
LES EFFECTIFS PEUVENT DOUBLER LORS DES CAMPAGNES BETTERAVIÈRES !

L'industrie sucrière est une industrie saisonnière. Les betteraves sont récoltées à partir de septembre et transportées immédiatement dans les sucreries qui fonctionnent alors 7 jours/7 et 24 heures/24 pendant les 3 - 4 derniers mois de l'année.

Lors de la campagne betteravière qui dure un peu plus de 100 jours, les effectifs des sucreries peuvent doubler. Elles recrutent pendant cette période près de 800 saisonniers qui viennent renforcer l'effectif des 1 560 permanents pour assurer les tâches industrielles de production.

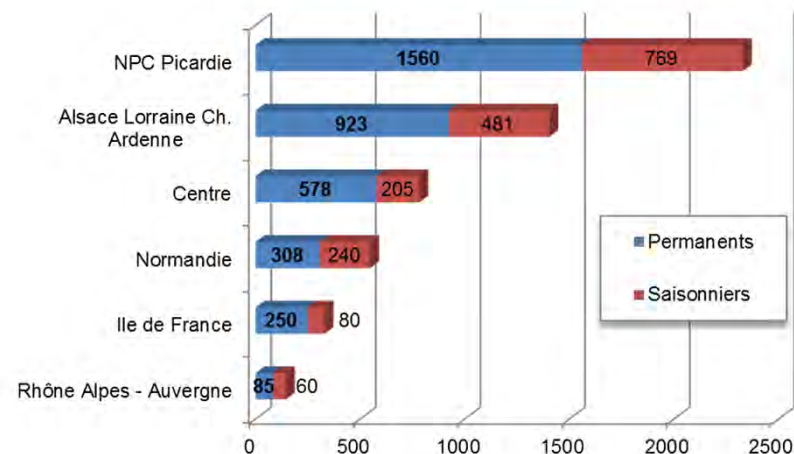
Durant les autres mois de l'année, les sucreries profitent de la période inter-campagne pour travailler dans les ateliers de conditionnement ou la production d'alcool pour certaines sucreries ou encore pour mener des opérations de maintenance sur les installations.

Nombre de sucreries par région



Source : SNFS – CEDUS 2015

Effectifs des sucreries par région



Source : SNFS – CEDUS 2015

LA FILIÈRE NÉCESSITE UN TRANSPORT ET UNE LOGISTIQUE IMPORTANTE

Les betteraves doivent être transformées rapidement pour conserver leur potentiel en sucre avant extraction et ainsi éviter des dégradations susceptibles de compliquer le processus industriel de transformation.

L'acheminement des betteraves depuis les champs vers les sucreries constitue un enjeu économique et logistique important. Le transport doit être assuré de façon homogène et constante pour garantir un approvisionnement en adéquation avec les cadences des usines.

Les fabricants de sucre font appel à des sociétés de transport généralement locales et de petites tailles. On estime le transport des betteraves aux sucreries à l'équivalent de 410 000 camions et plus de 67 000 pour acheminer le sucre vers les industries de seconde transformation.



UN POTENTIEL DE RECHERCHE CONSIDÉRABLE

La **recherche d'une meilleure compétitivité** a toujours été un axe essentiel de développement de la filière, tant par la réduction des coûts de production agricoles et industriels, par le progrès génétique des semences, par l'amélioration des pratiques agricoles, que par la recherche d'une meilleure performance environnementale.

- Organisé autour de la recherche variétale, le **programme AKER** vise à doubler, à l'horizon 2020, le rythme de croissance du rendement sucre/hectare afin de combler l'écart de compétitivité entre la canne à sucre et la betterave. Les moyens mis en œuvre sont à la hauteur de l'enjeu avec 80 chercheurs et 20 millions d'euros de budget. Le programme est conduit par un consortium de 11 partenaires publics et privés dont l'Université de Lille 1, l'ITB (Institut Technique de la Betterave) et le semencier Florimond Desprez.

- Recherche en aval autour de **l'éthanol de seconde génération** avec le projet FUTUROL en phase d'industrialisation et de commercialisation (implantation d'une ligne de prétraitement sur le site de Tereos à Bucy-le-Long).



CCI PICARDIE



UNE FILIÈRE PRÉSENTE DE L'AMONT EN AVAL

Filière sucre confiserie et chocolaterie

Bassins de production betteraviers et localisation des opérateurs de la filière

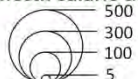
Type d'activité

- Sucrerie
- Fabrication de confiseries et chocolats
- Négoce

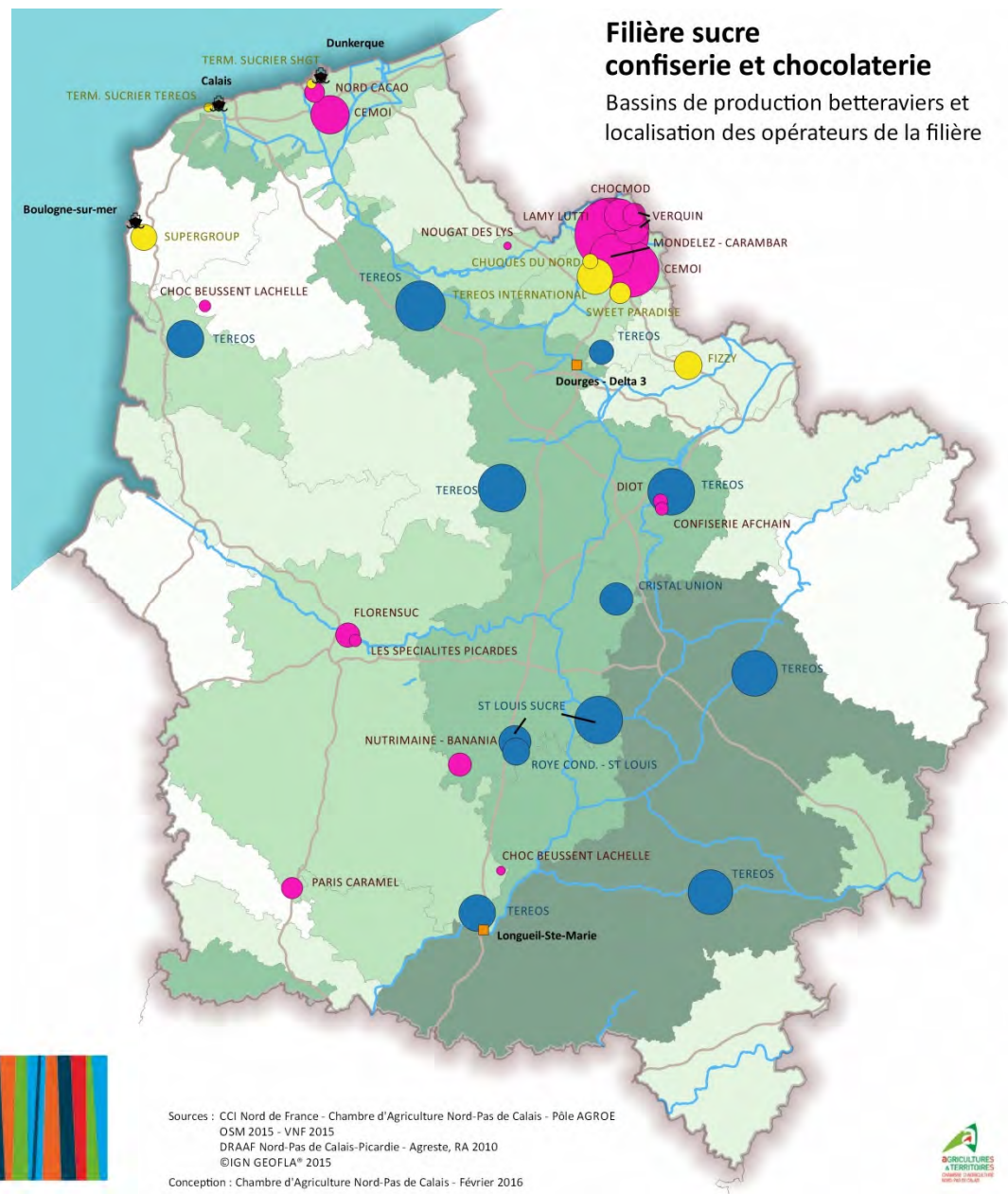
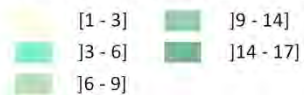
Réseaux de communication

- Ports
- Réseau autoroutier
- Voies d'eau (VNF)
- Plateformes multimodales

Effectif salarié des établissements (2015)



Part des surfaces de betteraves dans la SAU en 2010 selon les petites régions agricoles (en %)



LE SUCRE : ÉLÉMENT DE BASE DE L'ALIMENTATION, SYMBOLE DE LA PUISSANCE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE LA RÉGION

Les Français consomment en moyenne **22 kg de sucre par an et par habitant**. Alors que ce chiffre est stable depuis près de 50 ans en France, la consommation mondiale de sucre augmente. Estimée actuellement à **173 millions de tonnes**, la demande mondiale de sucre pourrait dépasser **250 millions de tonnes à horizon 2030** (source: International Sugar Organization), avec un rythme de croissance moyen de 2% par an, tirée par l'augmentation de la population mondiale, en particulier dans les pays émergents.

CES MARQUES SONT FABRIQUÉES DANS NOTRE RÉGION, LE SAVIEZ-VOUS ?



1^{ER} OCTOBRE 2017 : UNE ÉCHÉANCE À NE PAS MANQUER

Bien qu'en pleine croissance, la filière sucrière est en passe de subir de profonds bouleversements avec **la suppression, le 1^{er} octobre 2017, des quotas de production de sucre au sein de l'Union Européenne et la fin des prix minimaux garantis aux agriculteurs.**

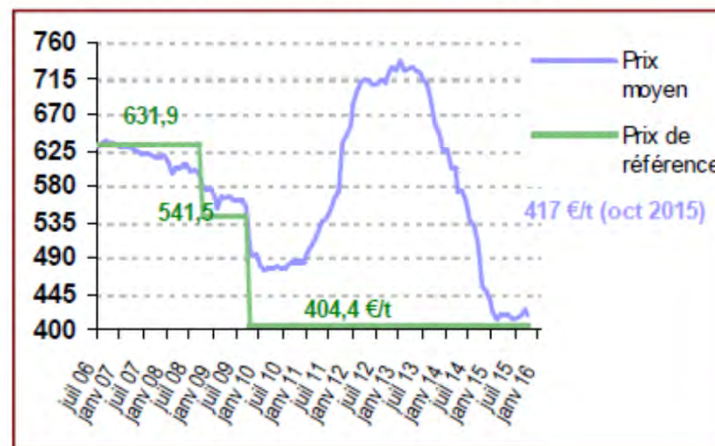
Certains spécialistes estiment que la demande mondiale pourrait grimper de 30 à 40 millions de tonnes d'ici 2023, soit près de 40% de hausse en Chine et 45% en Afrique (source : Agritel).

Libérées des quotas, les exportations européennes pourraient alors atteindre 5 à 6 millions de tonnes contre seulement 1,5 million aujourd'hui. Mais à quel prix ? ...
Vigilance face à la concurrence de la canne à sucre (surtout brésilienne) sur les marchés à l'export (sucre et éthanol).

Les prix de vente du sucre sont à la baisse et, pour que certains sites maintiennent leurs résultats, il va falloir augmenter les volumes de production et s'orienter vers des campagnes plus longues, tout en proposant une offre diversifiée.

Une montée en taille des acteurs paraît donc prévisible pour renforcer les positions notamment sur les marchés à l'export.

Prix du sucre du quota (€/t) dans l'UE



Source : France Agrimer

QU'EN DIT LA PRESSE ?

Betteraves : Lancement de la mission sur l'après-quotas

(Publié le 19.01.2015 – www.lafranceagricole.fr)

Ainsi qu'il s'y était engagé devant l'assemblée générale de la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB), le 9 décembre dernier, Stéphane Le Foll a mis en place une mission ministérielle pour travailler avec les acteurs de la filière sucrière aux perspectives du secteur après 2017 et la fin des quotas sucriers.

En Europe, la filière sucrière se prépare à l'après-quotas

(Diffusé le 25.02.2015 – www.rfi.fr)

Les producteurs de betterave sucrière anticipent avec crainte la disparition des quotas européens dans deux ans. Ils négocient déjà avec les raffineurs de sucre et comptent sur l'essor du bioéthanol en Europe.

Cristal Union ne veut pas d'une union avec Tereos

(Publié le 17.03.2015 – www.usinenouvelle.com)

Après plusieurs semaines de cour assidue par Tereos, Cristal Union vient une nouvelle fois de rejeter son prétendant. Le groupe coopératif connu pour sa marque Daddy s'estime suffisamment armé pour résister, seul, à la libéralisation européenne du secteur sucrier en 2017.

Cristal Union s'allie avec le groupe Asr

(Publié le 24.03.2015 – www.terre-net.fr)

Le Groupe Cristal Union poursuit sa logique de développement dans la filière sucre de canne avec la conclusion d'un partenariat avec le groupe American Sugar Refining (Asr) et une prise de participation dans une entreprise sucrière.

La production sucrière à l'aube d'une crise mondiale

(Publié le 28.04.2015 – www.humanite.fr)

Alors que l'Europe doit mettre fin aux quotas de production sucrière en octobre 2017, une crise de surproduction risque de déboucher sur l'effondrement des cours du sucre dans le monde dès cette année 2015.

Le sucrier Tereos s'arme pour préparer la fin des quotas

(Publié le 29.04.2015 – www.lesechos.fr)

Le groupe rachète le distributeur anglais de sucre Napier Brown.

La betterave, une plante anti-réchauffement climatique

(Publié le 12.05.2015 – www.leparisien.fr)

Véritable plante miracle, la betterave à sucre augmente ses rendements chaque année et réduit les émissions de gaz à effet de serre en consommant de moins en moins d'engrais.

Les sucriers français ne sont pas prêts à affronter la fin des quotas, selon PwC

(Publié le 26.06.2015 – www.usinenouvelle.com)

Dans une étude sur les conséquences de la fin des quotas sucriers européens à horizon 2017, le cabinet PwC estime que les industriels français - Cristal Union et Tereos - n'ont pas tous les atouts en main pour faire face à cette échéance. La fin des quotas devrait entraîner une concurrence accrue dans le secteur et une chute des cours, alerte le cabinet.

Sucre : Tereos veut séduire Cristal Union

(Publié le 10.08.2015 – www.processalimentaire.com)

La fin des quotas sucriers à horizon 2017 va ouvrir de nouveaux marchés à l'international. Ce qui pourrait inciter les acteurs français à se rapprocher pour peser. Le premier groupe sucrier français Tereos aimerait s'allier à Cristal Union. Sauf que les deux coopératives n'arrivent pas à s'entendre.

Betteraves, comment la fin des quotas est préparée

(Publié le 14.12.2015 – www.wikiagri.fr)

La CGB anticipe la fin des quotas betteraviers de 2017 en bâtissant une stratégie conquérante. Le syndicat propose à ses adhérents de produire 20 000 hectares de betteraves sucrières en plus pour être plus rentables, pour exporter plus et pour profiter de la hausse attendue et probablement durable des cours mondiaux de sucre.

Tereos et APM Déshy s'unissent

(Publié le 15.01.2016 – www.lafranceagricole.fr)

L'objectif de cette union vise à mieux préparer la Pac, avec la fin des quotas et des prix minimaux pour la pomme de terre féculière et la betterave.

Le groupe sucrier Tereos et la coopérative marnaise APM Déshy ont approuvé le 13 janvier 2016 le projet de regroupement de leurs deux entités. Ce rapprochement vise à préparer la réforme de la Pac avec la fin des quotas et des prix minimaux pour la pomme de terre féculière et la betterave, selon un communiqué commun des deux structures.

Roye – Industrie betteravière : La fin des quotas crée des emplois

(Publié le 20.03.2016 – www.courrier-picard.fr)

Les travaux ne sont pas passés inaperçus à Roye : la sucrerie est en plein chantier. Un investissement et surtout une modernisation nécessaire avant 2017. Explications.

Communiqué de Tereos: Tereos en marche vers l'après 2017

Tereos vient de publier ce jour, le 17.02.2016, un communiqué sur l'après 2017.

Des mesures fortes pour conforter la place de la betterave dans les exploitations. Les Assemblées générales qui se sont déroulées du 25 janvier au 10 février ont été l'occasion de présenter aux associés coopérateurs le bilan de la campagne 2015 et les engagements forts du groupe pour conforter le

revenu betteravier post 2017. Résolument prêt pour aborder l'après 2017, le 1er groupe sucrier français garantit à ses associés coopérateurs un prix minimum de 25 euros par tonne de betteraves pour les campagnes 2017 et 2018.



**Direction régionale
des études**

T. 03 20 63 79 97

**CCI DE RÉGION
NORD DE FRANCE**

299 bd de Leeds – CS 90028
59031 LILLE cedex

www.norddefrance.cci.fr/info-eco/

**Service Affaires économiques
et prospective**

T. 03 20 88 67 00

**CHAMBRE D'AGRICULTURE DU
NORD PAS DE CALAIS**

140 Bd de la Liberté - CS 71117
59013 LILLE Cedex

www.agriculture-npdc.fr

Contact :

Carole DELCOURT - CCI Aisne
c.delcourt@aisne.cci.fr
T. 03 23 06 02 14

Sources utilisées dans le document :

Agritel
Centre d'Etudes et de Documentation du Sucre (CEDUS)
France Agrimer
Revue de presse sada.co
Site internet des groupes sucriers
Syndicat National des Fabricants de Sucre (SNFS)
www.lesucre.com

Document rédigé avec la collaboration de la CIB
(Commission Interdépartementale Betteravière)

